

Belfort : les juges appliquent la charia, Christine Tasin condamnée à 3.000 euros d'amende !

[youtube]918bSfTXBrY[/youtube]

<https://www.youtube.com/watch?v=918bSfTXBrY>

Les juges de Belfort viennent de décider que dans notre pays, le délit de blasphème était réintroduit, au service d'une seule religion, l'islam. Comment comprendre autrement la condamnation de Christine Tasin à 3000 euros d'amende, pour avoir dit : « l'islam est une saloperie » ? Faut-il rappeler qu'il y a treize ans, l'écrivain Michel Houellebecq avait été acquitté pour avoir dit que « de toutes les religions, c'est quand même l'islam la plus con ».

Les associations musulmanes n'ont pas obtenu la moindre condamnation, ni le moindre dommage et intérêts. Ce qui veut dire que c'est à cause du procureur de Belfort, Alexandre Chevrier, représentant de Christiane Taubira, qui a instruit ces plaintes et demandé aux juges 3 mois de prison avec sursis et 3.000 euros, que Christine a été condamnée.

Ce verdict confirme que, sous la pression de l'islam et de ses militants les plus déterminés, nos libertés démocratiques, dont la parole libre et la laïcité, reculent quotidiennement. Le harcèlement juridique que subissent tous ceux qui refusent l'islamisation de notre pays, et les lourdes condamnations qui les frappent, contraste de manière aveuglante avec le laxisme de l'institution judiciaire avec les délinquants multirécidivistes, qui mettent en danger la sécurité, et la vie de nos compatriotes.

✘ Cette condamnation a une portée hautement politique. En condamnant lourdement ce jour Christine Tasin et tous les résistants à l'islamisation de notre pays, les juges de Belfort, pour le plus grand bonheur de ce régime, envoient un message fort aux soldats d'Allah : continuez votre offensive contre la liberté d'expression et la laïcité, islamisez la France, nous allons vous aider en favorisant encore davantage d'immigration venue de pays musulmans, et en faisant taire les quelques récalcitrants qui menacent d'éveiller l'attention de leurs compatriotes.

Les juges de Belfort se sont comportés en parfaits petits soldats du régime. Faut-il leur rappeler qu'en principe, la justice est indépendante, qu'ils sont payés pour rendre la justice au nom du peuple français, et pas au nom des soldats d'Allah ?

Naturellement, Christine Tasin fera appel, comme elle l'explique sur cette vidéo, car la jurisprudence serait terrible. Avec le panache qui est le sien, elle réaffirme, encore davantage dans le contexte actuel, que « Oui, l'islam est bien une saloperie ».

Paul Le Poulpe

PREMIERES REACTIONS MEDIATIQUES (relevées à 18 heures)

Celui du **Figaro** est repris sur **FDS** :

<http://www.fdesouche.com/495015-lislam-est-une-saloperie-3000-e-damende-pour-christine-tasin>

Le même article sur **le Point** (pas de commentaires pour l'instant) :

http://www.lepoint.fr/societe/belfort-3-000-euros-d-amende-pour-une-militante-islamophobe-08-08-2014-1852432_23.php

Sur **Libé**, seulement 17 commentaires en 1/2 heure, 15 outrés

(pour eux c'est 1 500 euros dans le titre) :

http://www.liberation.fr/societe/2014/08/08/belfort-3-000-euros-d-amende-pour-avoir-dit-l-islam-est-une-saloperie_1077612

L'Express :

avec ce petit avertissement d'usage en raison de la dangerosité du sujet : ***Avertissement de modération:** Le thème de cet article est sensible. Pour éviter tout dérapage, merci de nous aider à conserver la sérénité du débat en respectant soigneusement notre [charte des commentaires](#), les points, notamment, qui portent sur la discrimination, l'islamophobie, le racisme et le respect de l'autre. Tout message y contrevenant sera systématiquement et immédiatement modéré* :

13 commentaires, 12 favorables.

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/je-suis-islamophobe-et-alors-christine-tasin-condamnee-a-3000-euros-d-amende_1565023.html

Boursorama :

Commentaires hyper favorables :

<http://www.boursorama.com/actualites/belfort-3-000-euros-d-amende-pour-une-militante-islamophobe-d99eb9401b8a8e8015b0965e305a6274>

L'Essentiel titre juste «L'islam est une saloperie» :
<http://www.lessentiel.lu/fr/news/france/story/10468578>